

Rénovations en site occupé dans le cadre d'un MGPE

GROUPES SCOLAIRES DE BROU ET CHARLES-JARRIN À BOURG-EN-BRESSE

Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Ain (01)
Commune de 42 065 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Bourg-en-Bresse

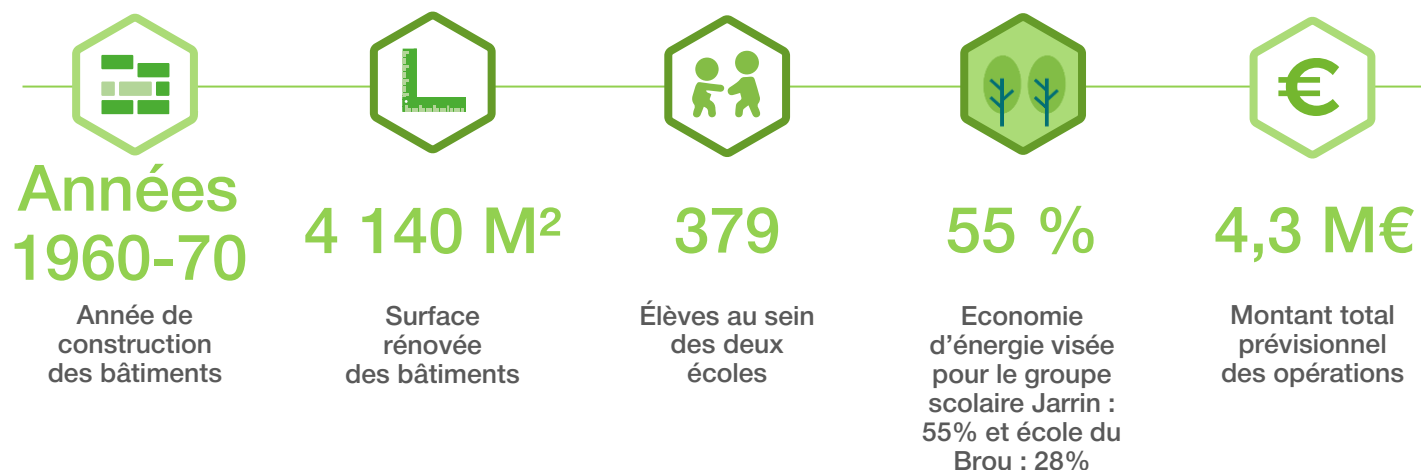
Les autres acteurs :
Architectes : Emmanuelle Andreani
Architectes / ALC Architecte
Maître d'ouvrage délégué : SPL OSER

Le projet en bref :

- Isolation des façades, changement des menuiseries
- Installation de ventilation double flux dans les écoles maternelles et de capteurs de CO₂ dans les classes élémentaires
- Confort d'été : protections solaires, brise-soleils orientables, bardage ajouré

Les points forts :

#matériaux biosourcés #panneaux photovoltaïques #MGPE



CHARLINE LIOTIER

Adjointe au maire de Bourg-en-Bresse au Patrimoine et énergie

Quelles sont les origines et ambitions de cette double rénovation ?
La rénovation des groupes scolaires Charles-Jarrin et Brou s'inscrit dans un programme débuté en 2015, suite à l'évaluation des performances énergétiques de notre parc immobilier. Les écoles de Bourg-en-Bresse, du fait de l'intensité de leur usage, sont apparues comme les premiers établissements à traiter. Ces deux projets s'inscrivent dans un marché global de performance énergétique (MGPE), garantissant l'atteinte des économies visées.

Quels travaux avez-vous choisi de réaliser pour améliorer la performance énergétique des écoles ?

Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'améliorations : l'isolation des façades, l'installation de ventilations double flux, de capteurs de CO₂, ou encore la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école et du gymnase Charles-Jarrin. La Ville a aussi pensé au confort d'été des usagers grâce à des protections solaires adaptées aux façades.

Quelles sont les clés d'une rénovation énergétique réussie ?

Du côté financier, il faut évidemment s'assurer de la solvabilité du projet. Le projet a vu le jour grâce aux subventions du dispositif étatique du Fonds Vert, du Département de l'Ain, de Grand-Bourg Agglomération, de la Ville de Bourg-en-Bresse et de l'Union européenne. Enfin, nous avons obtenu 2,3 M€ via un dispositif d'Intracring sécurisé par la Banque des Territoires, dans le cadre du programme EduRénov.

La bonne idée

Nous avons été accompagnés par la société publique locale OSER, chargée de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Cet accompagnement a été essentiel pour atteindre des objectifs ambitieux.

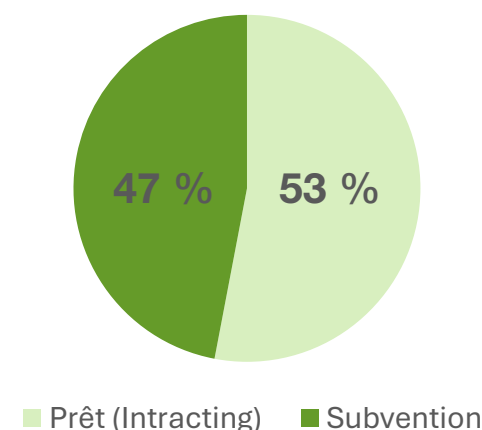


Et demain ?

La phase d'exploitation sera l'occasion de sensibiliser les enfants aux enjeux de la transition écologique, en revenant sur les rénovations qui ont eu lieu dans leurs écoles et sur leur impact positif.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 4,3 M€. Il est financé par un Intracring de 2,3 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 2 M€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

